



# **PARTAGEM**

## **Petite Enfance, Conseil et Formation**

### **Sécurité et bonnes pratiques en structure d'accueil du jeune enfant**

**Durée** : 8 heures (dont 1 heure de pause déjeuner). Possibilité le samedi

**Public** : Toute personne exerçant auprès d'enfants ou de nourrissons.

**Pré-requis** : aucun.

**Taille du groupe** : jusqu'à 15 stagiaires par session

**Intervenant** : Guillaume FALCONNET, Infirmier Puériculteur et formateur

❖ **Objectifs généraux** :

- Acquérir les savoirs nécessaires afin d'assurer la sécurité des enfants accueillis
- Acquérir les savoirs nécessaires afin d'être un-e professionnel-le bien-traitant-e.

❖ **Objectifs pédagogiques** :

- Acquérir des éléments de connaissances théoriques sur la réglementation en vigueur concernant la sécurité spécifique au milieu de la Petite Enfance
- Se perfectionner dans le domaine de l'hygiène spécifique aux établissements Petite Enfance
- Partager ses protocoles d'hygiène et de soins à l'enfant afin de les optimiser
- Réfléchir sur sa pratique de la bientraitance lors des temps de soins aux enfants

❖ **Compétences visées** :

- Être professionnel-le force de proposition dans la mise en place des process liés à la sécurité des enfants, des parents et des professionnel-les de la structure.
- Développer son savoir-faire, son savoir-être et son écoute afin d'accompagner au mieux l'enfant lors des temps de soins

**PARTAGEM**

**Petite Enfance, Conseil et Formation**

[www.partagem.fr](http://www.partagem.fr)

302, rue de la Charrière

38660 Le Touvet

SARL au capital de 1500 €

SIRET : 790 361 125 00020 RCS Grenoble

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 38 05467 38 auprès du préfet de région de Rhône Alpes

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



# **PARTAGEM**

## **Petite Enfance, Conseil et Formation**

### ❖ Contenus et programme prévisionnels de la formation

Présentation des personnes et des objectifs de la formation

La réglementation sur la sécurité en structure d'accueil du jeune enfant

- Les locaux
- Le personnel
- Les règles d'hygiènes

La bien-traitance au quotidien

- Le change de couche
- Les temps de repas
- Le temps du biberon
- Les temps d'accompagnement au jeu

Evaluation individuelle de la formation + remise d'attestations individuelles de formation

Bilan collectif et fin de la journée

**PARTAGEM**  
**Petite Enfance, Conseil et Formation**  
[www.partagem.fr](http://www.partagem.fr)  
302, rue de la Charrière  
38660 Le Touvet  
SARL au capital de 1500 €  
SIRET : 790 361 125 00020 RCS Grenoble

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 38 05467 38 auprès du préfet de région de Rhône Alpes  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



# **PARTAGEM**

## **Petite Enfance, Conseil et Formation**

### ❖ **Moyens et supports pédagogiques :**

- Salle consacrée à l'action de formation
- Vidéo-projecteur
- Apports et échanges
- Travaux en petits groupes et retour en grand groupe
- Analyse de situations concrètes
- Retour sur expérience
- Mises en situation
- Documents sur lesquels nous avons travaillé sont remis en fin de journée de formation

### ❖ **Modalités de suivi et appréciation des actions menées :**

- Un temps d'expression des attentes des stagiaires en tout début de formation.
- En fin de journée de formation, un temps de synthèse réalisé par les stagiaires des connaissances et réflexions développées au cours de la journée.
- Un document individuel d'évaluation de la formation à compléter par chaque participant-e à la fin de la journée de formation.
- Un bilan collectif à la fin de la journée de formation.
- Un bilan avec le service organisateur de la formation 15 jours à 1 mois après la formation.
- Un document enquête de satisfaction à compléter par la direction de la structure concernée ou le service organisateur de la formation et à retourner à Partagem au cours du mois suivant la formation.

### ❖ **Sanction de la formation :**

- A l'issue de la journée de formation, un relevé de présence des stagiaires sera communiqué au service organisateur de la formation.
- Un certificat de réalisation de la formation sera remis à chacun-e des participant-es présent-es à l'issue de la formation.
- Une attestation des acquis de la formation sera remise à chacun-e des participant-es présent-es à l'issue de la formation.

#### **PARTAGEM**

**Petite Enfance, Conseil et Formation**

[www.partagem.fr](http://www.partagem.fr)

302, rue de la Charrière

38660 Le Touvet

SARL au capital de 1500 €

SIRET : 790 361 125 00020 RCS Grenoble

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 38 05467 38 auprès du préfet de région de Rhône Alpes

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat